

Informations tarifaires

BILLETS	TARIFS à l'unité	TARIFS 10 voyages
Zone 1 : Var et communes limitrophes	3 €*	21 €
Zone 2 : zone 1 + Cannes, Grasse et Gardanne	4 €	28 €
Zone 3 : zone 2 + Aix-en-Provence et Marseille	6 €	42 €
Zone 4 : zone 3 + aéroport de Nice	20 €	140 €

Billets 10 voyages utilisables par plusieurs personnes y compris pour un même voyage. La correspondance est gratuite dans un délai de 90 minutes après la validation dans le premier autocar (non valable pour un trajet retour).

* Tarif également applicable au Transport à la Demande (TAD).

Billet aller-retour dans la journée Var et communes limitrophes = 5 €
Non vendu dans les cars

ABONNEMENTS	TARIFS Mensuels	TARIFS Annuels
PASS'VAR Zone 1	48 €	480 €
PASS'LIB Zone 2	70 €	700 €
PASS'3 D Zone 3	100 €	1 000 €
PASS'Etudes <i>Jeunes de 10 à moins de 26 ans</i>	24 €	240 €
PASS'Jeune <i>Collégiens et lycéens ayant droit</i>		120 €

Les abonnements des actifs peuvent être pris en charge à 50 % par les employeurs.

Zones varlib



Zones et abonnements Varlib :

Zone 1 : Var et communes limitrophes (PASS'Var)

Zone 2 : Zone 1 + Cannes, Grasse, Gardanne (PASS'Lib)

Zone 3 : Zone 2 + Aix-en-Provence, Marseille (PASS'3D)

Zone 4 : Zone 3 + aéroport de Nice (PASS'Etudes & PASS'Jeune)



Points de vente

Gares Routières

À Toulon :

Boulevard Tésé
Tél. 04 94 24 60 00
Ouverture du lundi au samedi de 6 h à 19 h et le dimanche de 8 h 30 à 19 h.

À Draguignan :

Avenue Louis Blanc
Tél. 04 94 50 94 05
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

À Saint-Raphaël :

100 rue Victor Hugo
Tél. 04 94 44 52 70
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45.
Les 2 dernières semaines de juin et les 2 premières semaines de septembre : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45.
Juillet et août :
Tous les jours du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h.

Au Lavandou :

Avenue de Provence
Tél. 04 94 56 25 74
Ouverture 7 jours/ 7 de 9 h à 18 h
du 5 avril au 26 octobre 2014
À partir du 27 octobre du lundi au samedi de 9 h à 17 h.

À Saint-Tropez :

5 quai Avancé
Avenue Charles De Gaulle
Tél. 04 94 56 25 74
Ouverture 7 jours/ 7 de 9 h à 19 h du 5 avril au 26 octobre 2014. À partir du 27 octobre du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h

À Pourrières

Hôtel de ville
Tél. 04 98 05 11 70
Ouverture le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
le mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
le samedi de 9 h à 12 h

Transporteurs

Société BREMOND

Rue du Liège
83490 LE MUY
Tél. 04 94 68 05 01

Société Autocars BLANC

22, avenue Dréo
83170 BRIGNOLES
Tél. 04 94 69 08 28

Société Les Lignes du Var

Établissement Transvar
6922, avenue Maréchal
De Lattre de Tassigny
83210 SOLLIÈS TOUCAS
Tél. 04 94 28 93 28

Société SUMA

845, route de Nice
83400 HYÈRES
Tél. 04 94 56 25 74

Société Les Lignes du Var

Établissement Littoral Cars
32, allée des figuiers
Quartier Les Prats
83110 SANARY
Tél. 04 94 25 95 95

Les cars du Pays de Fayence

751, chemin des Incapis
ZI St Hermentaire
83300 DRAGUIGNAN
Tél. 04 94 50 21 50

2936, route de Fréjus
Quartier Le Bas Pascouren
83340 FAYENCE
Tél. 04 94 76 02 29

E-Boutique

www.varlib.fr

Soyez prévoyants

Extraits du règlement départemental des transports disponible sur le site www.varlib.fr

Enfants

Les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte en possession d'un titre de transport, voyagent gratuitement (sous présentation d'une pièce d'identité justifiant la date de naissance). Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Animaux

Les chiens guides d'aveugles ou d'assistance sont admis et dispensés du port de la muselière (la présentation d'une carte spécifique ou d'invalidité peut être demandée).

En dehors de ces cas spécifiques, seuls les animaux de moins de 6kg sont acceptés sur les lignes varlib ; ils doivent voyager sur les genoux de leurs propriétaires et dans des paniers fermés.

Le transport de ces animaux est gratuit.

Bagages / Vélos

Sont admis gratuitement les paquets peu volumineux susceptibles d'être portés sur les genoux sans gêne pour les voisins. Les valises de taille supérieure à 50x50x50cm (max 2/personne), les poussettes pliantes ou les chariots à provisions doivent être placés dans les soutes. Le transport des vélos est interdit du 1^{er} juillet au 31 août. La surveillance des bagages est de la seule responsabilité de leurs propriétaires.

Achat de titres dans les cars

Pensez à préparer l'appoint avant de monter à bord.

varlib

Guide horaire

1001

La Verdrière
Vinson
Manosque

Édition d'octobre 2014

d'infos www.varlib.fr
N° Azur 0 810 006 177
Tél. 04 94 24 60 00

VAR
CONSEIL
GENERAL



Informations générales



Conformément aux dispositions du Code de la Route en vigueur depuis le 11 juillet 2003 :

"Tout passager doit porter une ceinture de sécurité dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé".

varlib

VAR
CONSEIL
GENERAL
www.var.fr

1001 - La Verdrière / Vinon / Manosque

Horaires valables à compter du 1^{er} septembre 2014

Horaires
Permanents

Jours de fonctionnement	LMMeJV Sa	LMMeJV Sa
Renvois	B	C
LA VERDIERE - Mairie	08:55	13:30
SAINT JULIEN - Esplanade du Foyer	09:05	13:40
GINASSERVIS - Le Cabridon	09:14	13:49
GINASSERVIS - Halte Routière Gasquet	09:15	13:50
VINON - Centre Village	09:25	14:05
VINON - La Créche	09:30	14:10
MANOSQUE - Gare SNCF	09:50	14:25
MANOSQUE - Gare Routière	09:55	14:30

Jours de fonctionnement	LMMeJV Sa	LMMeJV Sa	LMMeJV Sa
Renvois	C	A	
MANOSQUE - Gare Routière	12:15	16:15	18:15
MANOSQUE - La Villette (Lycée Esclangon)		16:20	
MANOSQUE - Lycée des Iscles		16:25	
MANOSQUE - Gare SNCF	12:20	16:30	18:20
VINON - La Créche	12:30	16:45	18:30
VINON - Centre Village	12:35	16:55	18:35
GINASSERVIS - Halte Routière Gasquet	12:45	17:05	18:45
GINASSERVIS - Le Cabridon	12:46	17:06	18:46
SAINT JULIEN - Esplanade du Foyer	13:05	17:15	19:05
SAINT JULIEN - Lou Pardigaou		17:20	19:10
LA VERDIERE - Mairie	13:15	17:30	19:15

Horaires assurés
seulement pendant
les vacances scolaires
de la zone B

Jours de fonctionnement	LMMeJV Sa
LA VERDIERE - Mairie	06:40
SAINT JULIEN - Esplanade du Foyer	06:50
GINASSERVIS - Le Cabridon	06:59
GINASSERVIS - Halte Routière Gasquet	07:00
VINON - Centre Village	07:10
VINON - La Créche	07:15
MANOSQUE - Gare SNCF	07:35
MANOSQUE - Gare Routière	07:40

Horaires assurés
seulement pendant
la période scolaire
de la zone B

Jours de fonctionnement	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
LA VERDIERE - Mairie	06:40			
LA VERDIERE - Coopérative	06:45			
SAINT JULIEN - Esplanade du Foyer			06:50	
SAINT JULIEN - Jas des Hugous			06:55	
SAINT JULIEN - Route de Boisset			07:00	
SAINT JULIEN - Lou Pardigaou	06:50			
SAINT JULIEN - Les Bourdas	06:55			
GINASSERVIS - Le Cabridon	06:59			
GINASSERVIS - Halte Routière Gasquet	07:05			
VINON - Cité EDF			07:05	
VINON - Centre Village			07:10	
VINON - Le Serpolet		06:59		07:49
VINON - Aérodrome		07:00		07:50
VINON - Le Pegouy		07:01		07:52
VINON - Le Silo		07:02		07:53
VINON - La Suble		07:03		07:54
VINON - La Créche		07:05		07:55
VINON - Les Aires				08:00
VINON - Le Colombier	07:10			08:02
VINON - Les Noisetiers	07:12			08:05
VINON - Centre Village		07:10		08:10
VINON - Les Aires		07:14		
MANOSQUE - Ecole Internationale	07:25		07:25	08:25
MANOSQUE - Lycée des Iscles	07:30	07:30	07:30	08:30
MANOSQUE - Gare SNCF	07:35			08:35
MANOSQUE - Gare Routière	07:40	07:40	07:35	08:40
MANOSQUE - La Villette (Lycée Esclangon)	07:45	07:45	07:45	08:45
MANOSQUE - Collège Giono	07:50	07:50	07:50	08:50

Renvois :

- A : Desserte des établissements scolaires uniquement en période scolaire
 B : Assure pour les élèves une correspondance au Collège de Vinon pour Ginasservis
 C : Correspondance de la ligne 1403 en provenance de Saint Maximin

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

L	Lundi non férié	V	Vendredi non férié
M	Mardi non férié	Sa	Samedi non férié
Me	Mercredi non férié	D	Dimanche
J	Jeudi non férié	F	Jour férié

Jours de fonctionnement	Me	Me	Me	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV
Renvois				B			
MANOSQUE - Collège Giono				16:00			
MANOSQUE - Ecole Internationale	12:15				17:10		18:00
MANOSQUE - Lycée des Iscles	12:20		12:10		17:15	17:10	18:05
MANOSQUE - Gare Routière	12:25	12:10	12:15	16:10	17:20	17:15	18:10
MANOSQUE - La Villette (Lycée Esclangon)	12:30	12:15	12:20	16:15	17:25	17:20	18:15
MANOSQUE - Lycée des Iscles		12:25		16:20			
MANOSQUE - Gare SNCF							
MANOSQUE - Collège Giono	12:35		12:25		17:30		
VINON - Parking Centre Village					17:55		
VINON - Le Serpolet			12:50			17:35	18:29
VINON - Aérodrome			12:51			17:37	18:30
VINON - Le Pegouy			12:52			17:40	18:31
VINON - Le Silo			12:53	16:30		17:42	18:32
VINON - La Suble			12:54	16:31		17:44	18:33
VINON - La Créche			12:55	16:35		17:45	18:35
VINON - Les Aires							18:37
VINON - Le Colombier							18:39
VINON - Les Noisetiers							18:41
VINON - Collège Yves Montand				16:40			
VINON - Centre Village	12:55	12:55	13:00	16:45		17:50	18:45
VINON - Le Colombier			13:05	16:50		17:55	
VINON - Les Noisetiers			13:10	16:55		18:00	
VINON - Les Aires			13:15	17:00		18:05	
GINASSERVIS - Halte Routière Gasquet	13:05				18:05		
GINASSERVIS - Le Cabridon	13:06				18:06		
SAINT JULIEN - Route de Boisset		13:05					18:55
SAINT JULIEN - Jas des Hugous		13:10					19:00
SAINT JULIEN - Esplanade du Foyer	13:15	13:15			18:15		19:05
SAINT JULIEN - Lou Pardigaou	13:25				18:20		19:10
LA VERDIERE - Coopérative					18:25		19:15
LA VERDIERE - Mairie	13:30						

NOTA : Le transporteur ne pourra être tenu responsable des éventuels retards dus aux difficultés de circulation. Il est conseillé aux clients de prendre leurs dispositions en cas de correspondance.